

L'ECHO DES CGER

Bulletin de liaison des CGER



CENTRE DE GESTION ET D'ECONOMIE RURALE DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

Éditorial

Chers amis lecteurs,

Ce numéro 10 du bulletin d'informations des Centres de Gestion et d'Economie Rurale, «ECHO des CGER», met en exergue les raisons qui ont fait que certaines unions hydrauliques de la vallée du fleuve Sénégal ne sont pas allées en campagne hivernale 2012-2013. Il s'agit des unions hydrauliques de Boundoum, Débi-Tiguette, Dagana B, Dagana C, Thilène et Pont gendarme. Ces unions hydrauliques concentrent la majorité des superficies exploitables et cette situation aura naturellement des incidences négatives sur le niveau de production, notamment au niveau des grands aménagements.

Nous avons donné la parole aux producteurs de la zone **Aéré Lao**, dans le département de Podor, pour avoir un aperçu des organisations de producteurs se trouvant dans cette zone.

Toujours en ce qui concerne la question de la campagne d'hivernage, nous ferons l'analyse économique en revenant sur quelques extraits du document d'analyse économi-

que réalisé par le CGER, pour faire le diagnostic de la situation actuelle. Le constat est préoccupant, car, de façon générale, on assiste à une baisse du niveau de la production rizicole.

Dans ce numéro 10, nous présentons aussi le conseil de gestion à l'exploitation familiale (CEF) du CGER avec le voyage effectué tout récemment au Bénin, suite à une invitation à un atelier sur le CEF à Bohicon (République du Bénin) du 13 au 15 novembre 2012.

Pour aider nos lecteurs à faire connaissance avec le centre départemental de Podor, basé à Ndioum, nous avons fait un zoom sur ce centre, dénommé « **CGER Fouta** »

Enfin dans ce numéro, l'article « **le Sournal** » revient sur les inondations de cette année et les raisons qui ont poussé certaines OP de Keur Diogoye et Pathé Galo à ne pas aller en campagne.

Bonne lecture

DANS CE NUMERO

- Quelques extraits de l'analyse économique sur la campagne rizicole de l'hivernage 2011-2012

Page 2 et 3

- Le séminaire sur le CEF, organisé au Bénin du 13 au 15 Novembre 2012

Page 4

- Pourquoi certaines Unions Hydrauliques ne sont pas allées en campagne hivernale 2012-2013?

Page 5

- Zoom sur les OP de Aéré Lao

Page 6

- Zoom sur le CGER Fouta

Page 6 , 7; 8

- Présentation du comptable conseiller Amadou DIOP du CGER Walo

Page 9

- LE SOURNAL.

Page 10

Figure 2 : Comparaison des superficies cultivées en hivernage (Données SAED)

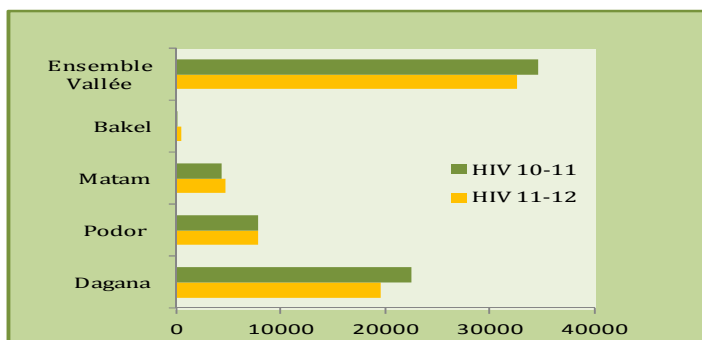


Tableau 1 Echantillon des 140 producteurs

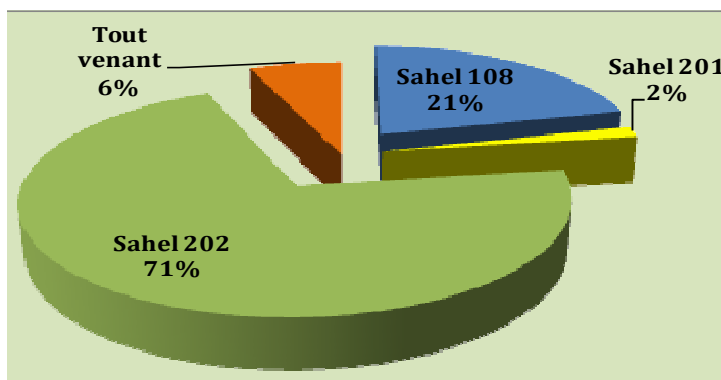
	Dagana	Podor	Echantillon
Surface exploitée	54,79	61,42	116,21
Producteurs	28	112	140
Moy Sup/Prod	1,96	0,55	0,83

L'analyse de la campagne hivernale riz 2011-2012 (données CGER)

Pour la campagne hivernale de riz en 2011-2012, **78** organisations paysannes de base ont été suivies dont **58** dans le département de Podor et **20** dans celui de Dagana. La superficie totale concernée est de **2616,16** Ha pour **1725** Ha à Podor et **892** Ha à Dagana.

Pour les besoins de l'analyse, 140 producteurs ont été sélectionnés (Tableau 1) dans les 78 OPB suivies avec une superficie moyenne par producteur de **0,83** Ha dont **0,55** Ha pour le département de Podor et **1,96** Ha à Dagana.

Figure 3: Carte variétale de notre échantillon



Matériel végétal

La variété Sahel 202 reste la plus utilisée (Figure 3) par les producteurs avec **71%**, suivie du Sahel 108 avec

21%. Le sahel 201 a été utilisée par seulement 2% par les producteurs.

Cependant le « tout venant » représente 6% d'utilisation. **110 Kg** de semence à l'hectare ont été utilisés en moyenne, soit **157 Kg/Ha** dans le Dagana et **100 Kg/Ha** à Podor.

Fertilisation et désherbage

Tableau 2: Fertilisation minérale

	Dagana	Podor	Echan	Normes
	Moy	Moy	Moy	SAED
Urée	245	271	266	300
DAP	96	94	94	100

L'Urée a manqué pendant l'hivernage, ce qui a grandement compromis les chances d'une bonne récolte chez certains producteurs. En moyenne, les producteurs ont disposé de **266 Kg** d'Urée pour un hectare, ce qui est peu suffisant comparé à la norme qui est de **300 Kg/Ha**. Par contre, le DAP a été disponible et utilisé dans les normes recommandées par la SAED.

Tableau 3: Quantités de désherbants utilisés

	Dagana	Podor	Echant
En L/Ha	Moy	Moy	Moy
Propanyl	4,96	5,31	5,20
Weedon	1,29	1,30	1,30
Londax	9,17	2,23	7,04
Mélange	6,16	6,38	6,34

Les quantités de désherbants utilisés (Tableau 3) l'ont été selon le degré d'infestation des parcelles par les adventices. En moyenne **5,2 L/Ha** de propanyl et **1,30L/Ha** de weedon ont été employé pour le désherbage.

Un des handicaps majeurs pour la présente campagne d'hivernage a été sans conteste le manque de quantité suffisante d'urée, occasionnant le non respect de l'itinéraire technique (épandage), plus particulièrement de l'Urée.

3 ans après la crise céréalière, des changements majeurs ne sont pas encore notés !

Les objectifs du PNAR (programme nationale d'autosuffisance en riz) ne sont pas encore atteints. On constate malheureusement et progressivement des baisses de production en hivernage. La priorité pour les producteurs de riz est dès lors d'assurer leur sécurité alimentaire, en l'absence de mécanismes de diversification des revenus du ménage.

Charges de campagne de la production de riz

Hormis les frais de récolte et post-récolte, les charges de production s'élèvent à **300 820 Fcfa** à l'hectare pour cette présente campagne d'hivernage. Elles sont de **290 996 Fcfa** dans le département de Podor et **279 464 Fcfa** dans Dagona).

Sur l'ensemble des coûts observés, le coût hydraulique tourne en moyenne à **88 227 Fcfa** à l'hectare, soit **29,3%** des charges de campagne, et les engrais à **64 000 Fcfa (21%** des charges de campagne). Les charges d'intrants sont ainsi évaluées à 232 673 FCFA, soit 77,3% des charges. Ce qui donne une marge sur intrants de 429 000 FCFA.

Rendement, marge et seuil de rentabilité

Le rendement moyen pour l'ensemble de la Vallée du Fleuve Sénégal est de **5,16 Tonnes/Ha (5,10 Tonnes/Ha** à Dagona et **5,30 Tonnes/Ha** à Podor). La production totale de la vallée est estimée à **168 360 Tonnes (99 884 Tonnes** à Dagona, **41 810 Tonnes** à Podor et **23 834 Tonnes** à Matam).

Avec un prix de collecte de **120 Fcfa/Kg**, le chiffre d'affaire moyen réalisé par un producteur est de 661 820 fcfa. la marge dégagée (hormis les frais de récolte) par les producteurs de l'échantillon, serait de **361 000 Fcfa** à l'hectare et le seuil de rentabilité est atteint à **2,5 Tonnes/Ha**.

Notons que, les frais de récolte regroupant les activités telles que la moisson, la mise en meule, le battage, le transport et la manutention, peuvent avoisiner les 170 000 Fcfa et les frais de décorticage, les 110 000 Fcfa. Ce qui donne une marge nette si tous les coûts sont pris en compte de 191 000 fcfa soit 30% du chiffre d'affaire.

Les arriérés de crédit réclamés par la banque sous forme

de moratoire sont de 32 697 fcfa/ha. Finalement le producteur gagne sur chaque hectare de riz une somme de 158 303 fcfa (24% du chiffre d'affaire).

Pour notre échantillon de producteur, cette situation a occasionné des baisses de production et des difficultés d'honorer les engagements vis-à-vis de la banque. De l'avis de certains producteurs, il y a lieu de revoir le mode de gestion de la subvention en supprimant le monopole sur les engrais. Ils pensent effectivement que c'est la situation de monopole qui a conduit à cette pénurie d'urée.

Tableau4: Compte de charge pour l'échantillon de 140 producteurs

	Dagona	Podor	Echanti
Redevance Hydraulique	75 607	91 382	88 227
Offset	21 792	23 039	22 820
Semence	40 712	33 468	34 730
Urée	32 227	32 996	32 842
DAP	32 885	31 110	31 521
Herbicide	20 376	23 233	22 533
Sous-total I (Charges Intrants)	223 599	235 229	232 673
Sacs vides	12 644	12 236	12 391
Réfection		6 629	6 629
Matériels		5 520	4 416
Divers	491	441	451
Fomaed	13 636		13 636
Omvs	3 781	3 711	3 723
Intérêts bancaires	12 573	13 971	13 692
Frais bancaires	3 236	4 789	4 499
Fonctionnement	7 140	5 952	6 214
Cger	2 362	2 518	2 495
Sous-total II (Autres charges)	55 865	55 767	68 146
Total Charges campagnes	279 464	290 996	300 820
Engagement campagne	39 583	24 828	32 697
Total Charges	319 046	315 825	333 517

Atelier de réflexion pour l'amélioration de la durabilité des démarches de conseil aux exploitations familiales en Afrique du 13 au 15 novembre 2012 au Bénin

Une délégation des CGER composée d'un producteur relais et du responsable du volet Conseil de gestion à l'Exploitation Familiale (CEF) a participé à l'atelier organisé au Bénin, à Bohicon du 13 au 15 novembre 2012.

L'atelier d'échange et de réflexion sur le conseil aux exploitations familiales en Afrique francophone avait comme objectifs d'élaborer des éléments de réponse aux questions posées sur la base d'une analyse des expériences en cours. Il s'agit Plus précisément:

- d'établir un bilan des actions de CEF menées dans différents pays d'Afrique francophone en orientant l'analyse sur la durabilité des dispositifs de conseil (intégration dans un système de conseil et de formation, gouvernance des dispositifs, financement des activités, renforcement des compétences des conseillers et des gestionnaires de dispositifs).
- de mettre en débat ce bilan aux regards d'autres expériences de conseil aux exploitations (farmers' field school, entrepreneuriat agricole, etc.) et de présentation de résultats de recherche sur le CEF afin d'en tirer des enseignements utiles pour le CEF.
- de définir des pistes d'intervention (par projet ou par pays) pour améliorer la capacité des dispositifs de CEF à répondre aux besoins des producteurs et à assurer leur durabilité grâce à l'identification d'innovations méthodologiques et institutionnelles.
- de renforcer les liens entre les acteurs du conseil à l'exploitation intervenant dans différents pays afin de favoriser les échanges d'expériences et de compétences.
- de favoriser les relations avec le forum AFAAS au Bénin, RESCAR-AOC, AFAAS, GFRAS afin de favoriser les synergies et un contribuer à un débat à l'échelle internationale sur le renouvellement des méthodes de conseil.

Les acteurs qui ont participé à cet atelier sont :

- Les acteurs liés à un projet de développement du CEF; ces acteurs regroupent des responsables de projet, des gestionnaires de dispositifs de conseil dans une ONG ou OP, des représentants d'organisations paysannes impliqués dans la gestion du CEF ;

- des acteurs liés à des expériences de conseil autre que le CEF et ayant abordé les questions de durabilité des dispositifs ;
- des représentants d'OP ayant une vision stratégique du rôle des OP dans le conseil et la fourniture de services aux producteurs ;
- des représentants d'institutions publiques en charge du conseil (Ministère de l'agriculture) et/ou participant à l'élaboration de documents de stratégies nationales sur le conseil
- des représentants de bailleurs de fonds intervenant en matière de conseil en agriculture ou souhaitant réfléchir à leurs approches en la matière
- des chercheurs intervenant sur le conseil et des représentants de réseaux portant le conseil.

Rappel: En 2007, une mission de 15 membres des CGER, composée de techniciens et de producteurs avait séjourné au Bénin du 11 au 16 juin 2007. Cette mission avait pour objet de prendre connaissance des expériences en conseil d'exploitation au Bénin dans le cadre du projet d'appui à la diversification des systèmes d'exploitation (PADSE)

Visite parcelle test producteur groupe CEF Ndioum .hiv 12 (de gauche à droite, le producteur, le conseiller agricole SAED, le producteur relais, le conseiller CEF CGER Fouta)



Pourquoi certaines Unions Hydrauliques ne sont pas allées

en campagne hivernale 2012-2013?

Echo des CGER a tenté d'étudier pour chaque cas, les raisons qui ont fait que certaines Unions hydrauliques ne sont pas allées en campagne pour l'hivernage 2012-2013.

L'Union de Boundoum est la plus grande en terme de superficie. Elle fait plus de 3200 ha et est constituée de 39 Sections villageoises (SV), 6 Groupements d'intérêt économique (GIE) et 7 Groupements de promotion féminine (GPF). Elle regroupe 6 villages que sont Boundoum Barrage, Diawar qui abrite le siège de l'Union, Diadiah, Ronkh, Boundoum Est et Kheune.

Après concertation avec les membres, l'Union a pris la décision de ne pas faire la campagne d'hivernage pour des besoins d'entretien de leur périmètre. En effet le casier de Boundoum qui se trouve dans un état de délabrement très avancé, nécessite des interventions urgentes. C'est ainsi que les responsables de l'Union ont décidé d'engager des travaux d'entretien et réfection sur fonds propre, pour un coût global de 60 000 000FCFA.

Cette situation a fait que durant cette campagne hivernale 2012-2013, certains producteurs, ne voulant pas se retrouver dans une situation précaire, ont été obligés d'exploiter dans les périmètres irrigués villageois (PIV) qui sont de moindre qualité.

Cette décision de l'Union aura naturellement des incidences sur la production du riz de la zone pour cette campagne hivernale si l'on sait que Boundoum représente une part importante en terme de superficie dans la vallée du Fleuve.

L'Union de Débi Tiguet

Suite aux difficultés organisationnelles qui ont créées un blocage depuis l'année dernière, l'Union ne peut pas faire cette campagne. En effet, le comité adhoc chargé de gérer la situation n'est pas encore arrivé à mettre en place un nouveau bureau à cause de tiraillements entre les deux villages. Cependant, le 15 novembre dernier, une rencontre a réuni les acteurs, membre du comité pour discuter des modalités de reprise des activités au sein du périmètre, notamment préparer la campagne de contre saison chaude 2013. Ont participé à cette rencontre:

- Le sous Préfet de Ndiaye
- Le chef de service départemental de l'agriculture
- La SAED

- La FPA
- Le CGER-Vallée

À l'issus de la rencontre des stratégies ont été mises en place pour aller en campagne de contre saison chaude en attendant de régler les problèmes entre les deux villages.

En ce qui concernent les unions de Pont Gendarme, Thilène, Ndiaye, Dagana B et Dagana C, les raisons qui les ont poussées à ne pas faire la campagne sont les suivantes :

- La crainte d'un chevauchement entre la contre saison et l'hivernage. En effet, le démarrage tardif de la campagne de contre saison a poussé certains responsables à ne pas faire l'hivernage à cause d'un démarrage tardif des façons culturales (insuffisance de matériels agricoles) et un niveau de remboursement très bas du crédit (accord crédit sous réserve).

Ces retards ont fait que la période des récoltes de la contre saison a coïncidé avec le démarrage de la campagne d'hivernage. En effet, les mêmes parcelles sont exploitées aussi bien pour l'hivernage que la contre saison. Pour ces raisons, certains producteurs sont obligés de ne pas faire la campagne et préparent la contre saison froide de tomate.

Visite du casier de Boundoum



La gestion de l'aménagement de Aéré Lao Phase a été transférée à l'Union « **Aéré Lao phase 1** » en 1993. Elle couvre 254 Ha rizicoles avec 4 GIE que sont Aéré Wouro Poste, Didel, Aéré poste, Mélel.

A ces débuts, une seule station pompage fonctionnait au gasoil dans l'aménagement et la redevance hydraulique était évaluée à 79 000 FCFA à l'hectare. Ce n'est qu'en 1995 que la deuxième station de pompage fut opérationnelle, ce qui a porté le nombre de GIE à 13 et la création de la deuxième union « **Aéré Lao phase 2** ».

Les stations de pompage sont passées à l'électricité durant cette année.

La redevance hydraulique est fixée actuellement à 100 000 FCFA au niveau de l'Union phase 1 et de 90 000 FCFA pour l'Union phase II.

Il faut souligner que le GIE Mellel est à cheval entre les deux Unions.

Les difficultés essentielles au sein de ces Unions tournent autour de la gestion et de la formation. Depuis l'année dernière, une bonne partie de ces GIE ont finalement accepté d'adhérer au centre de gestion grâce à une sensibilisation réalisée par les responsables du CGER Fouta

Session de formation organisée par les CGER



Siège du CGER fouta à Ndioum



Le Centre de Gestion et d'Economie Rurale du Fouta (CGERF) a été créé le 24 Mai 2004 par les organisations de producteurs du Département de Podor. Son siège se trouve à Ndioum, base de la SAED.

En tant qu'Association, le Centre apporte à ses membres que sont les organisations de producteurs, d'éleveurs, de pêcheurs, et de commerçants, les comités de gestion des infrastructures communautaires, les prestataires de service et tout autre opérateur économique, un appui dans le domaine de la gestion comptable.

Le Centre est administré par un conseil de 17 membres élus par l'Assemblée Générale pour une durée de trois (3) ans, renouvelable une fois.

Deux commissions (Formation/qualité de services et sensibilisation/recouvrement) appuient le conseil d'administration dans son fonctionnement ainsi que l'organe de contrôle, composé de trois membres élus.

Le Centre compte actuellement 332 adhérents dont 10 unions hydrauliques, 293 GIE OPB et 29 Privés.

Le centre dispose d'un portefeuille global de 144 Organisations suivies réparties comme suit : 10 unions hydrauliques, 110 OPB, 05 Privés et 19 GPF. C'est ainsi que des appuis multiformes sont apportés aux adhérent dont le plus important est le suivi des crédits de campagne au niveau des organisations de base.

En ce qui Les activités d'appui conseil, le personnel technique du centre est composé d'un (01) Directeur, de quatre (04) comptables conseiller titulaires et d'un conseiller CEF. Le centre dispose présentement dans son portefeuille d'OP suivies 144 organisations dans les zones de Ndioum, Aéré Lao, Madina Pété, Fanaye et Ndieurba. Sur les 144 OP, 47 sont suivies dans le cadre du partenariat avec counter-part internationale qui est une ONG américaine qui intervient dans le département.

Chaque comptable gère en moyenne 30 dossiers composé en majorité d'organisations de base (OPB)

La mission assignée aux comptables est un accompagnement soutenu des OP membre. Il se traduit par:

- La mise en place de procédures de gestion comptable et administrative (achats, trésorerie et activités de production);
- Le suivi de l'application du manuel et de l'utilisation des outils;
- La mise en place des documents de gestion (approvisionnement, stockage, distribution et recouvrement et trésorerie) adaptés;
- L'appui à l'établissement des redevanciers 1 et 2 et des situations de fin de campagne avec une validation par les instances de gestion de l'OP;
- Des appuis aux différentes personnes impliquées dans l'utilisation des différents documents et outils de gestion.

En ce qui concerne les documents produits par le centre pour l'OP, on peut noter:

- Le bilan d'ouverture qui donne la situation patrimoniale de l'OP au démarrage de l'accompagnement;
- l'élaboration et la mise en place d'un plan de compte adapté à l'adhérent (SYSCOA, PARMEC..);
- l'appui et la vérification des enregistrements comptables qui sont effectués par le personnel de l'OP (achats, ventes, remboursement créance et paiement dettes..);
- l'informatisation de la comptabilité au niveau du CGERF ;

- la réalisation des écritures d'inventaires et de régularisation;
- l'établissement des comptes annuels : bilan, compte de résultat et documents annexes ;
- l'analyse et les commentaires de gestion sur les bilans financiers;
- Les appuis à la restitution des comptes au niveau du bureau et de l'assemblée Générale de l'OP.

L'adhésion au CGERF est libre et volontaire et soumise au paiement des droits d'adhésion fixé à 5 000 F CFA. Les droits d'adhésion sont accompagnés, selon le régime juridique des adhérents, de la photocopie de la reconnaissance juridique ou document équivalent et de la liste des membres et des organes.

Un contrat de prestation ou d'adhésion est signé entre l'adhérent et le centre avant le démarrage de l'appui.

En contre partie des services rendus à l'adhérent, celui-ci contribue au fonctionnement du centre en versant une cotisation annuelle.

Chaque année le montant de la cotisation annuelle est fixé par le conseil d'administration et validés par l'Assemblée Générale.

Actuellement, la cotisation est composée d'une part fixe de 25 000 F pour les OPB et les Comités de gestion ou 75 000 F pour les unions et les privés (Mutuelles, ONG, Associations de développement, Fédérations, ...). Une part variable est ensuite versée par l'adhérent à raison de 0,5% de son chiffre d'affaire. Le chiffre d'affaire est le total de ces produits obtenus. Cette part variable est versée dès réception de l'appel à cotisation que le CGERF fait parvenir à l'adhérent à la fin de chaque année.

Pour renforcer le professionnalisme des OP, des sessions de formation sont organisées pour les responsables et les personnels des OP sur les thèmes suivants : « Structuration et fonctionnement des OP », « gestion de l'OP », « Planification et programmation », « Compréhension des états financiers », « le crédit », « la rentabilité/choix des investissements », « la gestion comptable », etc...

Présentation

Je m'appelle Amadou Diop. Je suis comptable conseiller CEF du CGER Walo. J'ai commencé à travailler au CGER Walo depuis juillet 2009.

J'ai commencé avec un contrat de stage/ Formation de 6 mois au métier de comptable conseillé d'OP (organisation paysanne). Ce n'est qu'en février 2010 que j'ai été confirmé à ce poste.

Au mois d'Avril de cette même année, j'ai commencé à travailler dans le programme de conseil à l'exploitation familiale comme conseiller de gestion pour suivre et encadrer deux groupes de producteurs basés à Dagana et Ndiaye.

Le fait que je sois issu d'une famille paysanne a facilité mon intégration dans le milieu paysan et m'a permis de connaître au préalable les techniques agricoles et l'environnement de la vallée du fleuve sénégalaise. Ceci est un atout considérable pour la réussite de ma mission de conseiller CEF.

Ce poste de conseiller CGER est mon premier emploi professionnel. Cependant, j'ai eu à travailler pendant 6 mois comme commis au niveau d'un GIE d'exploitation de tomate fraîche avec comme mission d'assurer la gestion et la collecte de la production tomate destinée à l'usine de transformation (SOCAS).

Ma mission actuelle consiste à assurer l'encadrement et le suivi de la gestion:

- Des deux groupes de Dagana et de Ndiaye dans le cadre du partenariat avec la Région Rhone Alpes.
- Des deux groupes de Diama dans le cadre du partenariat avec le Programme de croissance économique de l'USAID
- De 17 OP du département.

C'est un travail très intéressant car l'objectif du conseil est d'accompagner le producteur pour lui permettre d'améliorer son revenu. Le CEF est ainsi considéré comme l'essuie glace qui permet au conducteur en pleine pluie de pouvoir avancer.

le rôle du conseiller est ainsi de mettre en relation le producteur avec son environnement (les institutions financières, les filières agricoles, les structures techni-

ques et les autres partenaires au développement. Il doit aussi informer et conscientiser les producteurs sur les fluctuations du marché et les nouvelles politiques agricoles du gouvernement.

Grace à l'appui technique du centre d'économie rurale de la région Rhône Alpe (CerFrance 74), nous avons pu tester et adapter plusieurs outils CEF pour mener à bien la première phase expérimentale du CEF. Les outils utilisés sont : l'inventaire de départ par le diagnostic initial, le plan d'action stratégique, le plan de campagne et le tableau des marges. Nous avons aussi des documents de collecte des informations tels que le carnet de trésorerie et le carnet suivi campagne.

La difficulté majeure à laquelle on est confrontée dans la mise en œuvre du CEF est l'analphabétisme des producteurs qui rend difficile le remplissage des carnets et autres outils de collecte.

Le Volet CEF nous a permis de voyager et d'échanger sur la pratique du CEF avec nos homologues français (le centre d'économie rurale de la Haute Savoie) avec lequel nous partageons les mêmes problématiques.

Pour les années à venir il est important d'agrandir le champ d'action du CEF. Il s'agira de ne plus se limiter au producteur individuel, mais de s'intéressant aussi aux GIE, aux Unions hydrauliques, aux OPB et aux filières agricoles.

Monsieur Amadou Diop, conseiller CEF CGER Walo



LE « SOURNAL » AU PAYS DE GALO ET DIOGOYE

Diogoye : Tiens , C'est mon ami Gallo, quel bon vent t'a amené au Walo?

Galo : Je voulais te faire une surprise c'est pourquoi j'ai pas appelé avant de venir. J'ai profité d'une tournée organisée par le ministre de l'agriculture dans la vallée pour recenser les dégâts causés par les pluies de l'hivernage au niveau des périmètres rizicoles pour venir te voir.

Diogoye : Soit le bienvenue qui t'a dit que j'étais au champ?

Galo : je suis passé au village et ton épouse m'a dit que tu es dans le casier pour superviser les travaux du « grader ». j'étais très étonné d'ailleurs car à cette période on doit déjà faire les semis pour l'hivernage.

Diogoye : Eh oui tu as raison mais chez nous à Keur Diogoye, la majorité des Unions ne sont pas parties en campagne hivernage 2012-2013.

Galo : Pourquoi?

Diogoye : En effet, nous avons décidé de marquer une pause pour faire un entretien général du casier.

Galo : Vous, vous êtes des patrons. Comment allez vous faire pour nourrir vos famille sachant que le riz était la principale source de revenus.

Diogoye : C'est vrai que la décision sera lourde de conséquence, mais on espère que si les travaux sont bien réalisés, l'Union pourra réduire les frais d'entretien des aménagements.

Cependant, certains producteurs sont entrain d'exploiter dans les PIV.

Galo : J'espère que vous êtes les seules à prendre une telle décision?

Diogoye : Hélas non, à Keur Diogoye maure l'Union n'est pas partie en campagne pour une autre raison car le comité ad hoc n'a pas encore réussi à mettre en place un bureau à cause des rivalités très aigues entre les deux villages.

D'autres Unions par contre n'ont pas fait l'hivernage pour pouvoir mieux préparer la contre saison froide.

Galo : Donc il faudrait s'attendre à une flambée du prix du riz pour cette campagne car la production risque d'être faible.

Diogoye : Normal car les Unions de Keur Diogoye produisent plus de la moitié du riz de la vallée du fleuve.

Et à Pathé Galo, quelles sont les nouvelles.

Galo : Elles ne sont pas du tout bonnes, car nos casiers ont été envahies par les eaux de crues du fleuve. Tout le crédit

est à l'eau et la banque ne nous fera pas de cadeau. Nous espérons que le ministre à l'issue de sa tournée pourra plaider à notre faveur.

Diogoye : Souviens toi que nous avons vécu cette situation en 2010, mais il n'y a eu que des promesses d'ailleurs cette année là c'était plus grave; beaucoup de casiers étaient inondés aussi bien à Keur Diogoye qu'à Pathé Galo.

Galo : Eh oui d'ailleurs ce matin j'ai appris par téléphone qu'un de nos village en l'occurrence Donaye Tarédji a perdu plus de 28ha de riz irrigué suite à une rupture de la digue de protection. Dans l'île amorphile tous les villages sont complètement coupés du reste du pays et les cultures sont envahies par les eaux du fleuve. Au niveau de Matam dans le village de Dougel c'est plus de 128HA qui sont envahis par les eaux.

Diogoye : En tout cas on peut dire que les Unions qui ne sont pas parties en campagne ne doivent pas regretter la décision qui a été prise c'est comme si elles savaient ce qui les attendait.

Galo : Cela ne m'étonne pas car les Walo Walo sont parentés au serré ce sont de grands prédicateurs.

Diogoye : Maintenant la grosse question sera la banque comment elle va réagir face à ces cultures inondées.

Galo : Vous savez la CNCAS n'est pas à sa première expérience soit elle accorde des moratoires aux sinistrés ou elle exige un remboursement intégral du crédit accordé. En plus de cela y a même des risques de famine car il n'y a plus d'espoir pour récolter et les pâturages aussi sont envahis par les eaux menaçant la survie du bétail.

Diogoye : Moi ma crainte c'est par rapport aux prochaines campagnes hivernage car les producteurs risquent de ne plus s'engager.

Galo : Bon mon ami, il est temps qu'on se sépare

Diogoye : ok A bientôt

Galo : Merci mon ami



CGER Vallée

Ndiaye
BP 913 Saint Louis
tel/fax:
(221) 33 962 64 02
cgervallee@sentoo.sn

CENTRE DE GESTION ET D'ECONOMIE
RURALE DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

CGER Fouta

Centre de
Base SAED
Ndioum
tel/fax:
(221) 33 965 32 95

CGER Walo

Ancienne
rizerie Richard Toll
tel/fax:
(221) 33 963 33
88

« L'ECHO DES CGER »

Bulletin de liaison des Centre de Gestion et d'Économie Rurale

Directeur de publication: Ousseynou NDIAYE

Responsable de la publication: Assane KANE

Rédacteur en chef: Malick SY